L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. RUE DE CHARTRES No 73, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MARS 1860.

G. F. WEISSE / E. DUVERGER / N. DUFOUR / S. HARRY — {EDITEURS-PROPRIETAIRES

Nouvelle-Orléans, JEUDI MATIN, 8 MARS

Abonnés à la Semaine.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 12½ CENTS pour les six numéros. On paiera aux porteurs

Vente à l'encan de ce jour.

Par N. Vignie, au Cuy House, rue de la Consommerie—Sous la vente aura lieu à 10 heures, entre Algier et Gretna à 1 mille de distance du débarcadère du ferry du dit district.

Par E. Roger & Co. 63 et 65 Vieille-Levee—Marchandises en bal, propres et sèches de fantaisie Assortis, confiseries, chemises, calepins et chapeaux.

Par M. Barnett, jr. au magasin de Mlle Sophie, rue Chartres, entre Dauphine et Bienville—Nouveautés, articles de modes, lingerie (blanc pour dames).

Par P. J. Spear, 31 Jefferson, entre Chartres et Levee—La vente du "Last House (vide).

Grande vente à longs termes de terrains très avec la ville de la Nlle Orléans.

☞ Nous appelons l'attention de tous sur cette vente à longs termes qui aura lieu à 10 heures, au Coffee House, en la Commune, par M. N. Vignie, de plus de trente Terrains, situés en face de la Compagnie du Boulevard des Opérations de M. Orcutt. Les terrains sont situés sur la portion la plus élevée de la rive droite du fleuve, dans la 8e Premier et Quatrième District, à deux cts. entre Orcutt et M. Desgoffe, et à mille et demi quarts en dessus de Perry Bancs. Son la route de ce terrain sont faits à une hauteur du niveau de la commerçant avec le rivière, et sont bâtis sur une base supérieure par le moulin à vis de M. V. Le terrain est très recherché par la proximité de MM. Bailey, Mann, Perry, pour trouver une excellente place résidence avec ou pour une des résidences acheteurs, situées à proximité de la ville, pour prendre la ville. Voir plans et autres renseignements d'ici.

☞ Pour le feuilleton, voir la seconde page.

Institutions de Charité.

Nous trouvons dans un rapport présenté à la Législature par un comité spécial, des renseignements plens d'intérêt sur les différentes sociétés et institutions charitables de la Nouvelle Orléans. Ce qui caractérise principalement notre ville, c'est l'impassable charité de sa population nulle part la pauvre ne trouve plus de secours et ne rencontre plus de sympathie. Il est assisté de tous les côtés jusqu'à ce que les circonstances lui permettent de subvenir par son travail à ses besoins et à ceux de sa famille.

L'asile d'orphelins connu sous le nom d'Orphelinat Home a été fondé après la terrible épidémie de 1850. Il renferme 111 enfans qui vivent des offrandes de la charité et des secours de l'Etat. Cette institution est particulièrement admirable.

L'Asile catholique des orphelins de Ste Marie est aussi dans de prospère district et renferme 200 enfants de 3 à 14 ans. L'ordre le plus parfait règne dans cet hospice qui se fait remarquer par l'extrême propreté des salles et des cours. Les chambres sont bien aérées. L'établissement est administré par un comité de dirigeteurs. Les plus grands soins sont apportés à l'éducation morale et religieuse des enfans. Les frais d'entretien s'élèvent à environ $10,000 par an. Comme revenu, l'Asile reçoit annuellement $2000 du Dr Mercier et $2,500 de la succession de feu S. Hondercel. Le reste est fourni par l'Etat, la Ville de la Nouvelle Orléans et la charité privée.

Les religieux qui ont la direction intérieure de la maison veulent s'acheter, un prix de $25,000, une ferme située pour y entretenir les orphelins et divers métiers manuels aux orphelins.

L'Asile orphelinique de la rue du Camp est un objet de touchante sollicitude de la part de la population relevante et de la Législature. Les pensionnaires de cette maison sont au nombre de 140 les plus agées ont douze ans. Il y a des enfans de quelques mois seulement qui font en classer de nous nourrissons. La santé règne, la vie de jeune religieuses, dévouées comme elle à la tâche qu'elles se sont imposée, dirige l'hospice avec une intelligence extraordinaire et un succès vraiment étonnant. Les orphelines sont parfaitement habillées et nourries : les dortoirs et les propres et aérés.

A toute nos, avant épuisé le programme d'enseignement de l'Asile, les orphelines sont traitées séjournant d'industrie de Ste Elizabeth.

Le dortoirs pratiques et complètes. Le travail, des pensionnaires a été tellement augmenté depuis quelque temps qu'il a fallu établir un département distinct pour les nourrissons et fonder ailleurs une nouvelle. L'Asile se soutient au moyen d'une double subvention payée par l'Etat et la ville, du revenu d'une chapelle qui lui appartient d'un legs fait par une des sœurs, du produit d'un arpent potager et des aumônes par la charité. Des fonds sont aussi déposés à la Banque de la Louisiane à $20,000.

La Maison du Bon Pasteur a été fondée au mois de février 1850. Elle reçoit les femmes qui veut de la honte de s'écarter de la voie de l'honneur, que leurs faiblesses ou la fatalité ont conduites à la prostitution, et qui se repentant de leurs égarements, désirent se reconcilier avec Dieu et la société. Elles trouvent dans la retraite du Bon Pasteur un refuge assuré contre les entraînements du vice et les excès de tous les genres. Ce qui retient beaucoup de malheureuses femmes dans les antres d'infamie c'est qu'elles ne savent pas comment l'impossibilité de trouver ailleurs un asile. La Maison du Bon Pasteur leur est toujours ouverte quelque part on soit et dès qu'elle le requiert. L'hospice est placé sous l'intelligente direction de sœur Marie.

L'Asile actuelle du rue des orphelins a été fondé en 1853 et compte dans ses murs 57 enfans dont 29 filles et 28 garçons. Il reçoit $6.0 de la ville et a une liste de 250 souscripteurs qui paient $12 par an chacun. Il a le plus il de pied de la charité publique.

L'Asile des orphelins catholiques allemands de St Joseph, situé dans le quatrième district, renferme 105 enfans dont 61 filles et 52 garçons. Les sœurs qui en ont la direction ont fait preuve du plus grand talent pour pourvoir de gagner honorablement leur vie. On en fait sortir les garçons à 14 ans, après leur avoir trouvé de bonnes places hors de l'établissement. La ville de la Nouvelle Orléans donne $14 par an par enfant à l'asile, qui reçoit en outre une certaine quantité de viande des bouchers. Le pain et le lait dans la maison en abondance la plus riche qu'on puisse imaginer.

La Maison d'Industrie de Ste Elizabeth, située sur la sœur Angelique, renferme 110 jeunes filles, âgées de jeune à quinze ans. Elle a été fondée en 1856 comme annexe de l'Asile de la rue du Camp. A douze ans, comme nous l'avons dit plus haut, les orphelines sortent de l'asile et vont passer à la maison d'industrie où elles apprennent à faire les travaux d'aiguille et acquièrent une valeur qui doivent plus tard leur être très utiles. L'établissement doit $17,000 Les appointements qui sont dus lui fournissent les moyens d'acquitter cette dette. La maison pourrait, par et pour les pensionnaires, suffire à ses besoins.

L'Ecole industrielle du troisième district, située sur la sœur de la Sainte Croix, et dirigée par la sœur d'Ouvrage de l'immaculée Conception, entretient et instruit soixante-dix orphelines qui y apprennent à coudre, à faire de la broderie, à blanchir, etc. Cette institution, un dirige admirablement la sœur Alphonse, la sœur Cecilie, ne reçoit pas de secours de l'Etat et ne possède aucun revenu elle est soutenue par la charité publique.

La maison de secours des orphelins du quatrième district existe depuis 1829. L'hospice renferme 67 enfans, âgés de 1 à 18 ans, et possède des propriétés dont il pourrait tirer parti.

Les Dames de la Providence du troisième district ont fondé un hospice qui compte à cette heure 72 pensionnaires des deux sexes. La maison est pourvue en ressources de l'argent et les dons qu'elle reçoit des mayeux de les soutenir. La sœur supérieure est compétente.

L'asile des Dames de la Providence a été augmenté depuis quelque temps et il a fallu établir un département distinct pour les nourrissons et fonder ailleurs une nouvelle. L'Asile se soutient au moyen d'une double subvention payée par l'Etat et la ville, du revenu d'une chapelle qui lui appartient d'un legs fait par une des sœurs, du produit d'un arpent potager et des aumônes par la charité. Des fonds sont aussi déposés à la Banque de la Louisiane à $20,000.

Le société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane a été inaugurée en 1856, elle distribue régulièrement des secours aux indigens et soutient de pensions plus pour les institutions charitables de la Nlle Orléans.

Tous le monde connaît l'histoire de l'hospice de Charité de la Nouvelle Orléans, cet établissement appartenait à l'Etat depuis 1830.

SECOURS AUX ORPHELINES—On verra aux actes que ce jour une grande fête sera ouverte lundi 9 avril à la Bourse de la district, vis à vis la Place Washington, au profit de l'Ouvroir de l'Immaculée Conception, situé au coin des rues Amour et Etienne. Cet établissement, que dirigent les sœurs de Ste Croix, renferme 70 orphelines qui y sont nourries, entretenues et instruites. L'entre le reçoit de subvention de l'Etat et de la ville : il se soutient exclusivement par le travail des jeunes pensionnaires et les offrandes de la charité publique. C'est à celle ci que les sœurs de Ste Croix, au dévouement desquelles nous ne saurions accorder trop d'éloges, font appel aujourd'hui. Elles se sont imposé une bien lourde tâche mais elles comptent sur la générosité de la population orléanaise pour surmonter les obstacles qu'elles rencontrent. Il faut beaucoup d'argent pour nourrir et habiller 70 enfans, et notre devoir nous est de concourir, dans la mesure de nos moyens, à l'œuvre de charité accomplissent les sœurs de Ste Croix. La fête doit l'ouverture est fixée au 9 avril nous en donnons l'occasion

BAL DES CHASSEURS A PIED—La première compagnie des Chasseurs à pied de la Louisiane donne, le 19 de ce mois, dans la salle de l'Opéra, un grand bal militaire, paré et travesti. Des invitations nous ont été gracieusement transmises par le comité à qui nous offrons nos sincères remerciements.

Dépêches Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE.

Terrible explosion des bouilloires d'un bateau à vapeur.

Quinze à vingt passagers tués.

Philadelphie 8 mars.—Un terrible accident a eu lieu hier à Easton, dans cet Etat. Les bouilloires d'un nouveau bateau à vapeur, qui venait d'être terminés, ont sautés au moment où le steamer allait partir pour son premier voyage. Il y avait à bord un grand nombre de passagers. Quinze à vingt d'entre eux ont été tués, et un nombre égal dangereusement blessés. C'étaient presque tous des habitans d'Easton qui, pour la plupart, faisaient un voyage de plaisir.

CONGRES

Washington, 7 mars—La Chambre a voté hier le bill relatif à la protection des femmes qui font la traversée de l'Océan à bord des navires d'émigrans.

Le bill présenté par M. Colfax, au nom du comité des postes, porte que les maîtres de poste recevant moins de cent piastres par trimestre, toucheront $100 par trimestre au lieu de la commission actuelle.

Rejet probable du traité mexicain.

Washington, 7 mars—L'administration n'attend au sujet du traité mexicain. Dans ce cas M. McLane ne retournera pas au Mexique. Il a ajourné son départ de New York afin de consulter le résultat du vote au Sénat.

Le président dit que si le traité est rejeté il ne sera une responsable du préjudice que le gouvernement pourra causer aux intérêts de nos compatriotes dans la république mexicaine et que, l'administration ne pouvant agir, ceux ci devront sauver à se protéger eux mêmes.

C'est, croit on, M. Cox qui ouvrira le débat, et comme le secret au sujet du traité a été levé, la discussion sera publique.

Steamers mexicains—Intervention espagnole.

Washington, 7 mars—La nouvelle reçue de Cuba, par la voie de la Nouvelle Orléans, que deux steamers avaient mis à la voile de la Havane, sous pavillon mexicain, pour un port du Mexique, a éveillé l'attention du gouvernement. On assure que ces steamers ont été équipés par les autorités de Cuba, qui envoient maintenant forte en partie de Mexamon et opérer contre Vera Cruz, Tampico ou Alvarado. Ce serait le point de départ de l'expédition de l'espagne dans les affaires du Mexique, intervention qui se comprendrait peu après de celle de la France.

On arrête journellement à New York les recrues pour le service mexicain. New York les expédie par mer à Vera Cruz.

Le général Prim, qui commande un bill en faveur d'un amendement à un acte créant un revenu et la nature de le reconvrer. Adopté

M. Laidlaw a introduit un bill qui pourvoit à la construction d'un chemin de fer de Bâton Rouge en communication avec celui de Jackson Rétrécissement un comité spécial de 3 membres dont MM Laidlaw, Gisolfe, Taylor, Salomon et Smallwarine.

M Goode au nom du comité judiciaire a fait un rapport favorable sur le bill autorisant

Bill incorporant la Compagnie Steam Packet, de la Ville Orléans à Boston

Bill relatif aux mesures

Bill pour l'établissement d'un bac à vapeur pour traverser le Mississipi à Bayou Sara

Bill pour incorporer la académie d'Orléans, à la Ville Orléans

Bill fixant les honoraires des juges de paix de la paroisse d'Orléans

Bill pour le maintien du chariots autour dans le port de la Nlle Orléans et dans la paroisse de Jefferson

Bill pour incorporer la Compagnie d'assurance contre le Crescent, à la Nlle Orléans

Le comité a approuvé, avec amendement, le bill pour incorporer l'institution St Louis, à la Nlle Orléans.

M Penny a présenté un rapport du comité spécial nommé pour examiner le bureau des terres

M Buffington a fait un ordre spécial un jour du bill favorisant l'achat d'un lot de terre sur lequel est construit le bureau des terres, et pour la construction de laquelle une somme de $30,000 serait allouée.

M. Salomon a rapporté le bill relatif à l'école de médecine de l'Université de la Louisiane Les titre en a été ainsi amendé

Un acte allouant une somme de $50,000 en faveur de l'Ecole de Médecine de l'Etat de la Louisiane Adopté.

M. Laidlaw a fait une motion de référer le bill pour l'organisation de la milice au comité militaire.

Le bill reclamant l'abolition du bureau des travaux publics a passé à l'ordre du jour de demain.

Une discussion depuis quelque temps en litige a eu lieu sur le bill faisant défense d'ouvrir de rues à travers le terrain en acte d'autorisation donné par la législature.

Sur motion, le Sénat s'est constitué en assemblée générale.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS

Une motion a été présentée aujourd'hui à la Chambre afin de rappeler le vote d'hier sur le bill en faveur de construction d'un chemin de fer de Baton Rouge à celui du Nord. Le bill a été rejeté par 40 voix contre 39.

Le bill en faveur de la nomination de cet chef-ingénieur de la Nlle Orléans, a été à l'ordre du jour aujourd'hui et a été vivement discuté.

M Begge a proposé de rejeter le bill.

M Cotton, appuyé par M Hall, l'a retiré

Le sénateur Louis 7 mars—Le Mississipi a été aujourd'hui avec 12 pieds d'eau [illegible] Cairo

La partie supérieure de Mississipi, le Missouri et d'autres courants laissent beaucoup à désirer.

Vicksburg, 7 mars—Un été signalée, hier, dans le fleuve, le Col Judd à 5.40 heures hier soir; à Arkansaw Traveller à 5 heures du matin, le Lantier à 6 h., le Taylor à 11 h., le New Falls City à 2 heures, le Nebraska à 3 heures, le Edward Howard et le Crescent City à 9 heures ce soir.

DÉSERTEUR DE M. BEAUJEAN—On sait déjà que cet excellent artiste prend son bénéfice ce soir, au Théâtre de l'Opéra, on sait, de plus, que le spectacle est composé de façon à satisfaire les plus difficiles, on sait, en outre, avec quel talent inimitable Mlle Guesnard joue le rôle principal de *Rose Friquet*, dans les *Dragons de Villars*, mais ce qu'on ignore, peut être, ce sont les titres de M. Beaujean à la sympathie du public, ce dernier, du moins, a un incontestable talent de violoniste, mais ce qu'il a de plus précieux de cette qualité, c'est son cœur. Il a donné de nombreuses preuves de son dévouement à l'art dramatique et à ses interprètes. Nous nous bornerons aujourd'hui à en citer une seule, mais qui est bien caractéristique. Le 25 mars dernier, M. Beaujean a donné un concert au bénéfice de la famille de Mme Rey, artiste de l'Opéra-Comique, morte à la fleur de l'âge, laissant deux enfans en bas âge. Le concert a produit 2,000 francs, et M. Beaujean a tout donné à la famille de Mme Rey, sans vouloir même accepter le remboursement de ses frais. Nous ne pouvons mieux faire que de recommander aux amateurs de bonne musique le concert de ce soir, et nous sommes certains que la salle sera remplie.

MORT DE WATERWATCHER. Le commerce a reçu une triste nouvelle hier, sur la mort de Lodwick Waterwatcher, qui est arrivé le 12 janvier dernier. Il est à regretter, hélas, que cet habile capitaine ne soit pas devenu commandant.

NOUVEAU RESTAURANT. Le restaurant Bonfanti, sur la Pontchartrain, a toujours eu une réputation méritée, et c'est un établissement dans cet établissement que l'on commande un repas lorsqu'on le veut irréprochable sous le triple rapport de la délicatesse de carte, de l'excellence de la cuisine et de la finesse de vins. Les successeurs de M. Bonfanti, MM Cerisola & Balmas, qui ont commencé les traditions de leur prédécesseur. C'est donc qui la maison qu'ils dirigent a conservé son ancienne vogue, ils s'appliquent encore à l'accroître par le soin intelligent qu'ils portent au service et les améliorations dont ils ont introduit les consommations qui embrassent à dîner. L'ouverture du restaurant pour la saison des huîtres, aura lieu dimanche prochain 11 du courant, avec nos gourmets.

BOUTON ET RHEITTOF ET FILS, rue des Camp. Fantaisies & Cie, 93 rue du Camp, ont toujours en magasin un grand assortiment de leurs célèbres balances à plat formes brevetées. On voit plusieurs de ces balances dans les cours comptoirs, lesquelles nous les recommandons toutes le public en garde. Les véritables balances de Fairbanks sont nos recherchées à cause de leur précision. Voir aux annonces.

Prise de Tétouan.

Vallée de Tétouan, sur le fleuve

La journée d'hier a été une journée glorieuse pour les armes espagnoles. Le général Prim est venu en vainqueur dans cette ville, entourant à l'ouest et au nord la vallée de Tétouan, couverte de cavaliers arabes. Tous ce n'était que fusils et sabres, et les Espagnols ont marché au milieu des Africains. Le même spectacle présentait un brillant point de vue. Les Arabes, qui ne cessaient de tirer, ont été forcés de se retirer dans leurs retranchements du camp espagnol. A neuf heures, notre armée, à l'exception d'une partie qui est restée en arrière pour garder les positions, est entrée dans la ville, qui a été occupée par le général en chef, à la tête d'un bataillon qui suivait partout le quartier général.

Le général Ros prenait aujourd'hui toutes ses forces en échiers des retraites heureux, les forma en colonnes parallèles, la première brigade composée du régiment d'infanterie de Zamora, d'un bataillon de Rioja et d'un bataillon de Soria, marchait en tête suivie de la seconde brigade composée de deux bataillons du régiment Infantil, d'un bataillon de Cantabre et d'un bataillon des milices provinciales de Malaga. Au centre de la seconde brigade se trouvait une batterie de montagne, et à l'arrière-garde un bataillon de chasseurs de Tarragone, un bataillon de Ciudad Rodrigo, un autre de Barcelone et un de Cuenca. Le général Ros, qui avait à sa droite le général Prim, avec les officiers de son état-major, et à sa gauche le général Echagüe, avec les officiers de son état-major, marchait à pas de distance de lui, gisaient, à peu près dans le même état, un commandant et un capitaine de cavalerie. Le frère du ministre d'Espagne à Turin, M. José Coello y Quesada, commandant d'état-major, a reçu une blessure au bras.

J'ai vu un officier de cavalerie qui a reçu trente et un coups de yatagan, son corps n'est qu'une plaie, néanmoins, les médecins assurent qu'aucune de ces blessures n'est mortelle.

L'armée a dû abandonner, à la nuit, toutes les positions occupées par elle pendant la lutte et rentrer dans son campement, par conséquent l'action d'hier n'a pas eu de résultat matériel; on ne saurait pourtant contester qu'elle n'ait eu résultat moral considérable : les Marocains ont été repoussés; les hauteurs qu'ils occupaient ont été prises et ils ont dû subir toutes leurs forces dans les jardins pour se défendre en désespérés.

Tetouan est tombée au pouvoir des Espagnols après un brillant engagement.

Bulletin Européen.

On lit dans l'*Indépendance Belge* :

Si compliquée que soit la situation des affaires intérieures de l'Autriche, il n'en résultait qui rivet avec assez de netteté de tous les remaniements contradictoires qui nous arrivent : c'est le refroidissement qui règne entre les relations de la France et de la Sardaigne par les vues divergentes des cabinets de Paris et de Turin sur la question de la Savoie et du comté de Nice; l'impossibilité momentanée où, par suite de ces incidents, la seconde de ces puissance se trouve de donner suite aux vœux annexionnistes des Etats du centre de la Péninsule, quoiqu'elle soit appuyée par l'Angleterre, et poussée à prendre sa revanche de la paix de Villafranca, et enfin, en dernier lieu, les dispositions de la France qui, pour contre-carrer les vues de la Sardaigne, s'attache avec plus de fidélité que jamais aux stipulations de cette paix, et semble manifester l'intention de faire, au besoin, descendre son armée d'occupation jusqu'à [illegible] Bologne pour faire respecter sa politique.

Le gouvernement piémontais, après des délibérations réitérées et avec le concours de MM Buoncompagni, Farini et Ricasoli, aurait résolu de demander aux Etats de l'Italie centrale leur nouvelle expression de leurs vœux, pour procéder ensuite sans retard à l'annexion, si la réponse se était conçue en termes affirmatifs. Avant de prendre cette détermination, la question de savoir s'il fallait demander ce vote aux assemblées existantes ou convoquer à nouveau les électeurs pour élire des députés spéciaux a été vivement examinée. Le premier mode, M. Farini se rallia à ses vues, M. Ricasoli, au contraire, crut qu'il était nécessaire de recourir à des élections nouvelles, afin de donner au second procédé plus de force, mais qui avait l'inconvénient de nier en quelque sorte l'autorité morale des décisions antérieures. Après quelques négociations un député fut dépêché rapidement de Turin à Florence, celle que M. Ricasoli lui parquetée, contrairement à ce qu'on nous avait mandé par erreur de par nos correspondance, le chef du gouvernement toscan aurait fini par donner son adhésion à la proposition du gouvernement sarde.

Si les dépêches télégraphiques ne prononcent comme la première fois en faveur de l'annexion, la Sardaigne presque immédiatement possession, des jours qui se seront donnés à elle, et une crise ministérielle en sera le résultat inévitable. Quoiqu'il en soit, nous avons la confiance qu'il sera très utile pour consolider le trône du roi Victor-Emmanuel et des [illegible] Le Journal de Turin, qui est un journal officiel, nous apprend que le roi a nommé le comte Cavour président du conseil des ministres, en remplacement du marquis d'Azeglio, démissionnaire.

Le *Lloyd* de Vienne rapporte en ces termes l'état des négociations entre les protestants hongrois et le gouvernement autrichien :

Les deux présidents de la députation protestante sont revenus hier matin à Vienne, et le même soir, à onze heures, la députation hongroise a été reçue en audience particulière qu'ont eu ensuite les députés de la Hongrie et de la Transylvanie. Aujourd'hui, à midi, ils ont rendu compte des résultats de l'audience accordée par S. M. l'Empereur. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que les députés ont été reçus avec une bienveillance marquée, et que l'Empereur a déclaré qu'il était animé du désir d'améliorer une ancienne faute la question protestante, mais qu'il ne comptait de son pouvoir que la suppression de quelques abus existants, et qu'il ne pouvait être question de la suppression du patronat, alors même que Sa Majesté serait prête, dans l'intérêt d'une concorde, à renoncer à ce droit. Quant à la question des décrets ministériels rendus dernièrement

Voici le moyen d'accommodement, adopté à Vienne d'après le rapport fait hier par le baron de Vay :

L'obstacle qui s'opposait jusqu'ici à la réunion du synode consistait dans la nouvelle organisation qu'on voulait donner à la base de la patente. Tandis que les protestants complétaient ces dernières sur la base de l'ancienne répartition, ils ne voulaient pas entendre parler d'une nouvelle organisation qui aurait pour effet de détruire complétement l'influence morale que la garnison protestante exerce sur la population.

Un pouvait penser disait récemment que la moralité avait été très grande parmi l'armée, mais que, depuis l'introduction de la liberté des cultes, elle a fait par les deux régiments allemands à plus de 4000, hommes. Rapportant que l'armée du maréchal Vaillant allait recevoir une augmentation de 15,000 hommes.

Ces bruits avaient été repris par les journaux français et *Moniteur* déclare, au contraire, que l'effectif de l'armée est excellent, et que s'il a été question d'une augmentation de cinquante mille hommes dans la proposition faite par le congrès de la paix, ce n'est que pour le cas où la guerre éclaterait avec l'Angleterre, et pour le cas où la guerre éclaterait avec l'Angleterre, et pour le cas où la guerre éclaterait avec l'Angleterre, et